

# **Non aux fermes-industries et à la souffrance animale**

Publication : 12 janvier 2017

**Jeudi 12 janvier 2017 je serai présent au Tribunal de Montbéliard en soutien à l'agricultrice Dominique Henry.**

Cette opposante au projet aberrant de "Ferme des 1000 vaches" est poursuivie pour avoir refusé d'être soumise à un prélèvement d'ADN.

Par cette action en justice, c'est l'action syndicale et notamment celle de la Confédération Paysanne qui est criminalisée.

La cour d'Appel d'Amiens avait pourtant reconnu le fait que les militant-e-s de la Confédération Paysanne avaient "agi comme lanceurs d'alerte en présence d'un phénomène qui ne peut qu'interroger au regard de ses conséquences sur le plan environnemental, social ou encore sociétal."

Comme Jean-Luc Mélenchon, je suis entièrement solidaire des combats contre l'industrialisation productiviste de l'agriculture et contre la souffrance animale que ce modèle d'élevage intensif induit"

Gabriel Amard

Contact : 06 07 95 86 01